



Credirec nantes abus harcèlement

Par **mimi17**, le **16/04/2009** à **11:48**

Bonjour,rnvoila, credirec ma appeler pour une dette qui date de 1998 me proposanr un arrangement en envoient 10 cheques de la somme dut .j aurais voulu savoir si cela est bien honnête de demander ça et en lisant , plusieurs articles sur credirec il ne serais pas d en leur droit ?????rnmerci de m eclairer la dessus merci a vousrncordialement

Par **PATAQUITAINE**, le **08/11/2012** à **14:55**

je te recommande de demander l' émission sur D8 du dimanche 4/11/12 après-midi qui prouve par le menu que CREDIREC n'a aucun pouvoir sur une créance au delà de deux ans;Or ces gens rachètent pour une centaine d'euros des dettes caduques qu'ils se font forts de récupérer par tous moyens,le plus souvent relances téléphoniques qui confinent au harcèlement,rnmenaces d'envoyer un huissier qui n'est pas de leur compétence sans jugement du tribunal de moins de deux ans,demande de paiement en dix fois par votre chéquier ou ceux de vos amis.Autant un commerçant peu sous le manteau demander 3 chèques à une cliente régulière,autant pourune société comme CREDIREC il est interdit à mon avis de faire faire dix chèques.rnA MIMI 17 très amicalement.

Par **pat76**, le **08/11/2012** à **15:06**

Bonjour mimi17rnC'est un appel téléphonique que vous avez reçu pour vous demandez de payer une dette qui date de 1998.rnVous ne répondez plus à ce genre d'appel et surtout vous n'envoyez aucun courrier à Crédirec.rnIl s'agissait d'un crédit à la consommation ou

d'une facture impayée?rnrnVotre dette selon que c'est un crédit à la consommation ou une facture est forclosée ou prescrite.

Par **herve38940**, le **19/11/2012** à **00:09**

Bonjour , j aimerais savoir combien de fois vous ont ils appelé ???

Par **PATAQUITAINE**, le **19/11/2012** à **11:47**

Pour ma part je n'ai jamais eu de problèmes de crédit, j'ai simplement compilé l'émission télé sur crédirec Nantes qui m'avait écoeuré,et les infos forums ou vous trouverez la réponse à votre question mais sachez qu'ils paraissent déterminés à vous faire craquer et n'hésitent pas à vous téléphoner plusieurs fois dans la journée.

Par **Pottok64**, le **20/11/2012** à **11:00**

Qui peut me dire pourquoi le Forum sur Credirec est en Erreur 404???